# Hommage à Samuel Paty : Jean-Michel Blanquer évoque 400 incidents dans les établissements scolaires (MAJ)

06/11/2020 à 14h25

> *400 incidents recensés durant l'hommage à #SamuelPaty :*
> *• 160 cas de refus de participation ou de perturbation*
> *• 150 cas d'apologie du terrorisme*
> *• une centaine d'événements plus sérieux avec suites judiciaires*
>
> *Ces élèves et leurs parents doivent être lourdement sanctionnés ! pic.twitter.com/y8S60xPBNM*
>
> *— Tancrède  (@Tancrede_Crptrs) November 6, 2020*

> *Un professeur de #Nice06 explique que dans son collège « une quinzaine, une vingtaine » d'élèves ont rejeté l'hommage à Samuel Paty, certains étant « d'accord avec l'assassinat » ! (sur @AzurTV_ hier soir)*
> *J'ai écrit au Recteur pour connaître l'ampleur du phénomène.*
> *pic.twitter.com/J5rsgmEdAu*
>
> *— Philippe Vardon (@P_Vardon) November 6, 2020*

---

[…]

Un moment de recueillement pour l'ensemble du corps enseignant et des élèves, ou presque. Selon le ministre de l'Education nationale, **environ 400 incidents ont été signalés au cours de cette minute de silence**.

> *"On a dit que la minute de silence devait se faire partout et qu'aucune violation de la minute de silence ne saurait être acceptée", a rappelé Jean-Michel Blanquer avant d'assurer qu'"elle a vraiment eu lieu partout et comme on pouvait s'y attendre il y a eu des perturbations […] Il y a eu environ 400 violations de la minute de silence dans des formes parfois légères, parfois lourdes".*

# "Aucun incident ne reste sans suite"

Selon le ministre, chacune de ces violations ont donné suite à des poursuites disciplinaires, "parfois même il y a eu des poursuites pénales".

> *"Aucun incident ne reste sans suite", a déclaré Jean-Michel Blanquer qui ne se dit pas favorable dans la majorité des cas à une exclusion des élèves concernés, "ce n'est jamais une grande réussite en soi". Le ministre plaide pour prendre contact avec la famille pour "comprendre ce qui se passe" et qui conduit à ces comportements.*

# 150 cas d'apologie du terrorisme selon le ministère

En précision, le ministère de l'Education nationale indique que **52% des incidents recensés se sont déroulés dans des collèges, 27% dans des lycées et enfin 21% dans des écoles**. Pour ces incidents, le ministère a établi trois catégories. **160 cas de refus de participation ou de perturbation ont eu**

**lieu au cours de la minute de silence** rendue à l'enseignant assassiné le 16 octobre dernier à Conflans-Sainte-Honorine.

**150 cas d'apologie du terrorisme ont par ailleurs été recensés**, ainsi qu'**une centaine d'autres événements, "plus sérieux encore**" selon le ministère. Parmi ces derniers, dans lesquels figurent notamment des menaces, des provocations ou même des dégradations, une dizaine a pu donner lieu à des poursuites pénales. "Des cas minoritaires", affirme en conclusion Jean-Michel Blanquer.

BFMTV

---